

BOURSES « JEUNES POUSSÉS ENTREPRENEURIAT »

financées par Jean L. LAMY

Appel à candidature 2023

PRÉAMBULE

Pourquoi s'intéresser à la création d'entreprise ? Parce qu'elle permet de révéler votre potentiel, de réaliser un rêve de répondre à une problématique sans solution

Les réponses peuvent être variées, dans tous les cas porter un projet de ce type fait grandir la personne et augmente ses compétences et savoir-être, qualités et expérience que recherchent aussi les employeurs.

Créer une entreprise passe par une phase de questionnement, d'exploration. L'entrepreneur potentiel part d'une idée plus ou moins précise mais,

- Y-a-t-il vraiment des clients intéressés ?
- Quelles caractéristiques doit avoir le produit ou le service ?
- Comment se positionner face à la concurrence ?
- Comment rassembler les ressources techniques, financières, humaines nécessaires ?
- Quels partenaires ? ...

Les Bourses Jeunes poussés permettent de financer cette phase amont.

Si vous avez une idée,

Si vous avez l'envie de la tester,

Candidatez... !

**Après les 8 lauréats des bourses 2021 & 2022,
c'est à votre tour !**

QUI PEUT CANDIDATER ?

Tout étudiant des cursus Ingénieurs (*y compris Ingénieurs en Alternance*),
Master, Mastères Spécialisés®, Doctorat

La Candidature d'une équipe est recevable.

MONTANT DES BOURSES

Pour 2023, il est prévu 4 bourses de 3 500€.

PROCESSUS DE SÉLECTION

➤ Dépôt des dossiers de candidature :

Chaque candidat (*ou équipe candidate*) devra déposer un dossier **avant le vendredi 14 avril 2023 à 18h00** à l'adresse :

csp@fondation-isaie-supaero.org en mentionnant :

« **Dossier de candidature aux Bourses Jeunes Pousses Entrepreneuriat 2023** »

Ce dossier de **2 pages maximum** devra comprendre les rubriques suivantes :

- Présentation du ou des candidats avec CV's résumés
- Éléments de motivation
- Objectifs du projet
- Utilisation de la bourse
- Calendrier du projet
- Avis motivé de François DU CLUZEL

➤ **Pré-sélection** d'au maximum 6 candidats qui devront « pitcher » (*10 mn par candidat-questions incluses*) devant un jury composé par les membres du Comité de Sélection des Projets de la Fondation plus François DU CLUZEL et Laurent RASMONT, jury présidé par Jean L LAMY.

➤ **Chaque projet retenu** (*maximum 4*) recevra une bourse de 3 500€, dont 2 000€ versés en début de projet après signature d'une lettre d'engagement et 1 500€ versés en fin de projet après remise et acceptation du rapport final.

➤ **Le Jury de pré-sélection** qui choisira les 6 candidats retenus pour « pitcher » devant le jury de sélection, se réunira dans la deuxième quinzaine d'avril et **l'annonce des résultats sera faite le 02 mai 2023 au plus tard.**

➤ **Le Jury de sélection**, qui auditionnera les 6 candidats retenus pour « pitcher », se réunira le 17 mai 2023 de 09h00 à 12h00 et **l'annonce des résultats sera faite le 22 mai 2023 au plus tard.**

- **Un bilan intermédiaire** avec tous les candidats retenus sera fait dans le courant du mois de juillet 2023 sous forme d'entretien ZOOM « informel » avec un jury restreint présidé par Jean L. LAMY assisté de Jean-Louis MARCÉ, François DU CLUZEL et Laurent RASMONT.

RAPPORT FINAL

- **Ce rapport final**, qui sera soutenu devant le jury pré-cité **devra être remis au plus tard 15 jours calendaires après la fin du projet soutenu par la bourse ou au plus tard le vendredi 24 novembre 2023 à 18h00**, si le projet soutenu se termine au-delà de novembre 2023.

Ce rapport devra comporter **5 slides au plus (pour 20 mn de présentation plus 10 mn de questions et réponses)**, et répondre au canevas suivant :

- **Confirmation (ou non) de l'intérêt du projet avec éléments complémentaires d'information concernant les éléments différenciateurs, le contenu du projet et la concurrence ; ce paragraphe devra, notamment, démontrer comment les recommandations du jury du 17 mai 2022 ont été prises en compte**
 - **Mise à jour du business plan avec définition des futures étapes.**
 - **Utilisation et utilité de la Bourse obtenue.**
- **L'acceptation du rapport** sera prononcée à l'issue d'une soutenance (30mn par projet) du rapport devant le jury pré-cité, soutenance qui aura lieu durant la première quinzaine du mois de décembre 2023.

Pour toute question, envoyez un courriel à csp@fondation-isae-supero.org

0-0-0-0-0-0-0-0-0